Division des Examens et Concours

DIEC/16-701-1656 du 18/04/2016

BACCALAUREAT GENERAL - SESSION 2016 - EPREUVE DE SPECIALITE DE LA SERIE L : DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN

Références : Note de service n° 2012-005 du 5 janvier 2012 - BOEN n°3 du 19 janvier 2012 - Note de service n° 2012-073 du 9 mai 2012 - BOEN n° 20 du 17 mai 2012

Destinataires : Mesdames et Messieurs les proviseurs des lycées publics et privés sous contrat

Dossier suivi par : Mme RIPERTO - Tel : 04 42 91 71 83 - Mme EXPOSITO - Tel : 04 42 91 71 88 - Fax : 04 42 91 75 02

La note de service n° 2012-005 du 5 janvier 2012 fixe les modalités de l'épreuve d'enseignement de spécialité de Droit et grands enjeux du monde contemporain du baccalauréat de la série littéraire.

1 - Règlement d'examen

Il s'agit d'une épreuve orale, notée sur 20 points, évaluée en contrôle ponctuel et affectée du coefficient 4.

1-1 Candidats scolaires (établissements publics et privés sous contrat, cned scolaire)
La durée de l'épreuve est de 20 minutes **sans temps de préparation** pour les candidats qui ont réalisé un dossier projet

1-2 Candidats individuels ou scolarisés dans un établissement privé hors contrat
Les candidats individuels sont soumis à une épreuve orale d'une durée de 20 minutes portant sur un sujet en lien avec les notions de programme choisi par l'examinateur. Ils disposent de **20 minutes de préparation**.

2 - Support de l'épreuve

2-1 Candidats scolarisés (établissements publics et privés sous contrat)
Le projet réalisé par le candidat au cours de l'année scolaire sert de support à l'épreuve. Le dossier-projet n'est que le support de l'épreuve, il ne doit pas faire l'objet d'une évaluation.
Pour interroger dans les meilleures conditions, les professeurs interrogateurs prendront connaissance des projets des candidats avant l'interrogation.
Les dossiers projets des candidats seront donc adressés dans les centres d'épreuves par les établissements d'origine au plus tard le **jeudi 9 juin 2016**.
Dans l'hypothèse ou un candidat ne remet pas son dossier projet, il sera interrogé selon les mêmes modalités qu'un candidat individuel.

2-2 Candidats individuels, scolarisés dans un établissement privé hors contrat
Ces candidats ne réalisent pas de dossier projet. Ils sont interrogés sur un sujet choisi par l'examinateur

3 - Jury de l'épreuve

Le jury est composé d'un seul examinateur. L'évaluation est assurée par un professeur chargé de l'enseignement de droit et grands enjeux du monde contemporain qui n'a pas assuré la formation du candidat.

4 - Notation

La note attribuée par l'examinateur est exprimée en points entiers sur la base des modalités figurant sur la grille d'évaluation. L'arrondi est décidé par l'examinateur.

La grille d'évaluation a valeur de copie d'examen, elle peut donc être communiquée au candidat qui en fait la demande par le centre d'épreuve après la délibération du jury.

L'examinateur doit renseigner la grille avec soin et expliciter la notation dans la rubrique « appréciation globale de l'examinateur ».
Il n'est pas prévu de fiche d'évaluation pour les candidats individuels.

5 - Calendrier et centres d'épreuves

5-1 Calendrier

- Transmission des fiches d'évaluation et des bordereaux de notation dans les centres d'épreuves f**in mai 2016** dans la tournée de matériel centre.
- Envoi des dossiers projets des candidats dans les centres d'épreuves par les établissements d'origine des candidats **le jeudi 9 juin 2016** au plus tard.
- Consultation des dossiers-projets par les professeurs interrogateurs le matin et l'après-midi de chaque jour d'épreuves avant les interrogations.
- Evaluation les **13 et 14 juin 2016.**

5-2 Centres d'épreuves

Centres d'épreuves	13 Juin 2016		14 Juin 2016		Etablissements d'origine des candidats
	candidats	jurys	candidats	jurys	
Félix Esclangon MANOSQUE	27	02			Félix Esclangon MANOSQUE David Neel DIGNE 2 CNED
D. Villars GAP	14	01	7	01	D. Villars GAP Briand GAP
Cézanne AIX	14	01	5	01	Cézanne AIX Sacré cœur Aix 2 cned

Centres d'épreuves	13 Juin 2016		14 Juin 2016		Etablissements d'origine des candidats
	candidats	jurys	candidats	jurys	
Pasquet ARLES	14	01	5	01	Montmajour ARLES Pasquet Arles
Joliot Curie AUBAGNE	15	01			Joliot Curie AUBAGNE Lumière LA CIOTAT 3 cned
Jean Cocteau MIRAMAS	14	01	6	01	L'Empéri SALON de Craponne SALON 1 isolé
Lurçat MARTIGUES	16	01	9	01	Rimbaud ISTRES 2 isolés
St Exupéry MARSEILLE	12	01	6	01	Thiers MARSEILLE A. Artaud MARSEILLE St Joseph Madeleine MARSEILLE 1 cned 2 isolés
Marseilleveyre MARSEILLE	32	02	16	02	Daumier MARSEILLE Périer MARSEILLE Pagnol MARSEILLE Marseilleveyre MARSEILLE 1 cned 1 isolé

Centres d'épreuves	13 Juin 2016		14 Juin 2016		Etablissements d'origine des candidats
	candidats	jurys	candidats	jurys	
Victor Hugo CARPENTRAS	41	03	13	02	V. Hugo CARPENTRAS J. H. Fabre CARPENTRAS L'Arc Orange Dauphin CAVAILLON René Char AVIGNON 2 isolés

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille